

Compte-rendu du conseil d'école N°3

Jeudi 22 juin 2023 MARSZ

Membres du conseil d'école :

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Ansart

Enseignants : Mme Charrin, Mme Demont, Mme Guibbert, Mme Guillemois, Mme Hamon, Mme Jeune, Mme Martin, Mme Schwarz

Maire(s): Mr Florent (Marsaz), Mr Pochon (Chavannes), Mr Debrie (Bren)

Elus chargés des affaires scolaires : Mme Domenichini (Bren), Mme Renard (Marsaz)

Représentants des parents d'élèves :

-Bren : Mme Poumailloux, Mme Julien, Mr Liebault

-Chavannes : Mme Mansouri, Mme Keravec, Mme Terraes

-Marsaz : Mme Rozier, Mr Detroyat

Excusés :

-Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Ansart

-Elu chargé des affaires scolaires : Mr Gonthier

-Enseignante : Mme Guibbert

Secrétaire de séance : Mme Jeune

Restitution de l'évaluation d'école

La parole est donnée à Mme Hamon qui présente les étapes de la démarche, puis les points forts et les vigilances du RPI et pour finir les actions envisagées.

1) La démarche :

L'évaluation d'école a pour objectif la réadaptation de notre projet d'école au plus près des besoins des élèves et vise ainsi à améliorer le service public d'éducation en rappelant l'importance de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Celle-ci s'est déroulée en quatre temps :

- De septembre à Mars : autoévaluation du projet d'école en cours par l'équipe enseignante du RPI. Analyse des actions menées depuis six ans au vu de nombreux indicateurs et observables (résultats aux évaluations, effectifs, nombre de maintiens, nombre de dossiers MDA, questionnaires parents et élèves, observations au sein des classes, fonctionnement des écoles, du périscolaire). Ce rapport d'autoévaluation a ensuite été envoyé à l'équipe d'évaluateurs.
- du 2 au 5 mai : Visite des évaluateurs externes dans les trois écoles pendant le temps scolaire et entretien avec les équipes hors temps scolaire.
- Communication du rapport d'évaluation final à l'équipe enseignante
- Restitution de l'évaluation en conseil d'école.

2) Les points forts et les points d'attention ou contraintes soulevées :

Points forts :

- Bons résultats aux évaluations nationales CP, CE1 et 6ème dans tous les domaines
- Stabilité et investissement de l'équipe pédagogique.
- Investissement et budgets alloués par les communes.
- Bon équipement des écoles en numérique.
- Partenariat de qualité avec ARCHEAGGLO
- Environnement propice aux activités de plein air
- Bon climat scolaire

Points d'attention et contraintes :

- Accessibilité difficile aux structures culturelles et sportives du fait de la ruralité (budget, transport)
- Peu de journées de décharge de direction sur les 3 écoles du RPI (nb de classes < 4)
- Salles de travail manquantes ou qui pourraient être mieux organisées (salles des maîtres à Bren, de motricité à Chavannes, Bren + Chavannes utilisation et mobilier

des salles polyvalentes peuvent être améliorés pour être plus propices aux apprentissages, (dortoirs pour les plus petits)

- Situation sociale des familles de plus en plus précaire
- Parents de plus en plus éloignés de la vie de l'école
- Les prises de décision entre les mairies peuvent parfois prendre du temps suite aux concertations
- La communication au sein du RPI (entre les personnels) n'est pas aisée du fait de l'éloignement
- Le travail avec les professeurs du collège de secteur

Les évaluateurs externes ont ensuite mis en évidence six constats sur lesquels l'équipe va mener une réflexion et nous avons aussi discuté de différentes idées d'actions à mener :

Axe 1 Apprentissages et parcours des élèves, enseignement :

Constat 1 : Un travail d'équipe au sein de chaque école est bien présent. Il mériterait d'être élargi au sein du RPI pour améliorer les liaisons inter-cycles du point de vue des apprentissages. Il faudrait porter une réflexion sur les outils communs existants afin que les élèves s'en saisissent davantage et deviennent par conséquent plus autonomes.

Constat 2 : La liaison écoles/collège n'est pas suffisamment effective. Elle repose principalement sur des volontés et initiatives individuelles. L'arrivée d'un nouveau CE permettra de redynamiser cette liaison. Essayer de définir avec les professeurs de 6ème une progression pour les apprentissages fondamentaux. Essayer de prévoir 1 ou 2 actions communes annuelles avec le collège de secteur.

Axe 2 : Vie et bien-être de l'élève, climat scolaire

Constat : les élèves du RPI évoluent dans un cadre scolaire serein et agréable. Les élèves peuvent trouver pleinement leur place dans l'aménagement de leur environnement. Voici des conseils sur le fonctionnement des messages clairs et des conseils de classe :

- Structurer la progression sur l'apprentissage des « messages clairs » de la PS au CM2.
- Offrir la possibilité aux élèves d'être à l'origine d'actions ou de projets lors des conseils de classe pour renforcer leur engagement citoyen ;
- A Chavannes : impliquer les élèves dans une réflexion d'aménagement de leur espace de vie (ex : cour de récréation avec des espaces de jeux clairement identifiés) ;
- A Bren : Former des élèves, en particulier ceux du cycle 3, à la médiation scolaire.

Axe 3 : Acteurs, stratégie et fonctionnement de l'école

Constat : la communication au sein du RPI entre les personnels n'est pas aisée du fait de l'éloignement entre les écoles et leur organisation respective liée au transport scolaire.

Conseils : utilisation d'un outil numérique collaboratif partagé type « Tribu ». Chaque membre peut le mettre à jour et il peut être visible par tous. Utilisation de la visioconférence pour limiter les déplacements.

Axe 4 : Environnement institutionnel et partenarial

Constat 1 : - les bonnes relations entre chaque école et sa municipalité constituent un atout précieux pour améliorer les conditions de travail et la vie quotidienne des usagers et des personnels. Aussi il faudrait engager une réflexion pour une utilisation optimale de la salle polyvalente, afin qu'elle puisse être utilisée plus facilement pour des activités physiques et artistiques sur le temps scolaire.

Constat 2 : il est parfois difficile d'impliquer certains parents dans la scolarité de leur enfant et dans la vie de l'école (fête de l'école, sorties scolaires).

Conseil : - systématiser l'aide proposée aux parents pour accompagner leur enfant dans leurs apprentissages ; rendre l'école lisible en favorisant les temps d'échange, en ouvrant la classe aux familles ; encourager les parents à utiliser les cahiers de liaison et à prendre rendez-vous avec les enseignantes et sensibiliser les parents lors de la réunion de rentrée sur la nécessité de leur implication pour le bon fonctionnement et la vie de l'école.

3) les actions envisagées :

L'équipe enseignante a jusqu'à la fin de l'année 2023 pour élaborer son nouveau projet d'école. Voici l'état de la réflexion à ce jour.

Axe 1 : Maintien et renforcement des actions en lecture fluidité, résolution de problèmes et numération. Réflexion en cours pour l'amélioration des outils communs. Bren : une nouvelle action est en construction autour de la mise en valeur du livre et des lectures des élèves.

Concernant l'éloignement des structures sportives : maintien du cycle ski, du cycle vélo et de la classe découverte avec activités sportives tous les trois ans.

Axe 2 : maintien des dispositifs messages clairs et réflexion sur une mise en place progressive de la PS au CM2 ainsi qu'à la mise en place de médiateurs d'école chez les CM2.

Bren : maintien des conseils de classe et d'école.

Axe 3 : réflexion sur la mise en place d'un espace collaboratif numérique pour l'équipe enseignante. Bren : réflexion sur la mise en place d'un ENT de classe ou d'école.

Axe 4 : Bren : concernant l'éloignement des structures culturelles et la salle polyvalente, nous sommes en train de nous renseigner pour monter un dossier « Notre école faisons la ensemble » avec la mairie de Bren. Ceci afin d'obtenir un financement pour le

réaménagement de la salle polyvalente et du grand couloir en médiathèque d'école, avec un espace de pratique des arts.

Mise en place d'un projet autour du livre avec des cercles de lecteurs, des conteurs et des partenariats avec des artistes. Tout cela est à l'état de recherche et de constitution du dossier. Nous sommes en attente des informations de l'Inspection concernant les démarches.

Maintien voire augmentation des portes ouvertes à l'école (pour le moment deux par an).

Axe 4 : vie scolaire

Enseignantes

1. Personnels des écoles

A la rentrée prochaine :

Bren : pas de changement

Chavannes : pas de changement

Marsaz : pas de changement

1. Effectifs

☐ *Actuellement par niveau*

Bren : 70 élèves

CE2 : 25 CM1 : 21 CM2 : 24

Chavannes : 70 élèves

MS : 5 GS : 29 CP : 21 CE1 : 15

Marsaz : 45 élèves

PS : 23 MS : 22

- **Prévisions pour 2023 – 2024**

PS : 19 MS : 25 GS : 26 CP : 33 CE1 : 21 CE2 : 14 CM1 : 24 CM2 : 22

Soit 184 : les effectifs sont stables.

La répartition pourrait être :

MARSAZ	CHAVANNES			BREN		
	21 GS	5 GS 19 CP	14 CP 10 CE1	11 CE1 14 CE2	12 CM1 11 CM1	12 CM1 11 CM2
2 classes de PS/MS ou 1 classe de PS et 1 classe de MS	21	24	24	25	23	23
Moyenne de 22	Moyenne de 23			Moyenne de 23,66		

1. **Travaux**

Bren :

- Barre anti-panique à l'entrée de l'école
- Installation d'un pare feu pour sécuriser les recherches internet
- Réparation du vidéo projecteur classe 1

Le téléphone fixe de l'école vient d'être réparé.

Chavannes : - vérification des « béquilles » de portes des classes et local de rangement.

Marsaz : - La porte de la classe des PS ne ferme plus correctement à cause de la barre de seuil qui s'est soulevée.

Parents

Restauration scolaire (Bren et Chavannes)

Chavannes : le problème soulevé par certains parents d'élèves, à savoir, l'attitude d'un des personnels envers les élèves, a été transmis à la mairie. Le personnel a été reçu par Mr le Maire. Cela est en cours de résolution.

Axe 2 : les parcours éducatifs

Enseignantes

Mme Hamont rappelle les points suivants :

- Les sorties scolaires gratuites et ne dépassant pas le temps scolaire, sont obligatoires et non soumises à l'autorisation des parents. Seules les sorties dépassant le temps scolaire (Ex : pique-nique) ou payantes nécessitent l'autorisation des parents.
 - A l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul, avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe (par exemple : gymnase, salle de sport, piscine, bibliothèque municipale, école de Marsaz...)
 - A l'école maternelle, l'enseignant accompagné d'un adulte, peut se rendre avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale ne dépassant pas la demi-journée de classe (par exemple : gymnase, salle de sport, piscine, bibliothèque municipale, école de Marsaz...).
- Dans tous les cas, lorsqu'une classe comporte des élèves de niveau maternel, les taux d'encadrement applicables sont ceux de l'école maternelle.

1. Parcours artistique et culturel

Bren : Bren :

- CE2 + CM1-CM2 Mme GUIBBERT : participation au festival ciné marmailles avec projection des courts métrages réalisés par les élèves et participation à des ateliers sur les techniques du cinéma (stop motion, fond vert, lighthpainting, création de la bande sonore d'un film ...)
- Portes ouvertes dans les classes de CE2 + CM1-CM2 Mme GUIBBERT avec exposition des sculptures en papier mâché et des textes créés par les CE2 et des geoart créés par les CM puis diffusion des courts métrages.

Chavannes :

« Ecoles qui chantent » : les classes de Mmes Schwarz (CP/CE1) et Guillemois (MS / GS) se sont rendues à Eymeux la journée du 6 juin. Mme Martin ayant été absente pour raison de santé, l'activité a été annulée pour sa classe.

Les trois classes ont présenté le travail de l'atelier théâtre aux familles, le lundi 12 juin à la salle des fêtes de Chavannes.

La classe de Mme Guillemois, MS/GS, chantera avec six autres classes de l'Agglo, à la salle des fêtes de Tain l'Hermitage, le mardi 27 juin dans le cadre de l'activité « Chant choral et musique classique »

Marsaz : - Emprunts de livres à la bibliothèque du village et participation à des actions menées par les bénévoles.

- « Ecoles qui chantent » : rencontre à Marsaz avec la classe de PS/MS de l'école Jules Verne de Romans le mardi 30 mai.

-Le prix des Incorruptibles : Prix littéraire décerné par les élèves.

2. Education à la santé et sport

Bren :

- Cycle vélo et validation des trois blocs du savoir rouler à vélo pour les trois classes.

Chavannes :

Sortie à Gervans le 25 mai : visite chez un maraîcher pour la classe de CP/CE1. Activité annulée pour la classe de GS / CP.

3. **Sensibilisation au développement durable et à l'environnement**

Bren : CM1-CM2 Mme DEMONT construction de four solaire

CE2 et CM1-CM2 de Mme Guibert : sortie rivière dans le cadre du projet rivière d'ARCHEAGGLO.

Chavannes :

Participation des trois classes aux « vendredis climatiques » de l'OCCE

Marsaz :

- Les deux classes ont participé aux « vendredis climatiques » de l'OCCE.

MS : Travail sur le climat.

PS : Travail sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le pain non consommé de la cantine a été récupéré. Nous en avons fait du pain perdu.

-Sortie au Safari de Peaugres le 26 mai.

-Sortie au bord de la rivière Herbasse dans le cadre du projet sur le thème des « milieux aquatiques » le 5 juin (MS) et 6 juin (PS).

-Plantations de radis : classe de petite section

4. **Parcours citoyen**

Bren : - Visite du collège pour les CM2.

Chavannes :

Visite de la caserne des pompiers à Saint-Donat les GS /CP et CP/CE1.

Axe 1 : Amélioration des résultats des élèves

Parents

Utilisation des tablettes numériques à l'école

Les parents s'interrogent sur les modalités d'utilisation des tablettes numériques en classe.

L'utilisation est bien évidemment différente selon l'âge des enfants. Nous attendons une formation que nous n'avons toujours pas reçue à ce jour.

Bren : Les tablettes sont utilisées lors d'atelier de 15 minutes pour du calcul mental et des exercices de révision ainsi que pour des projets plus importants pour du traitement de texte

et des recherches internet. Elles permettent de travailler les compétences du diplôme informatique du B2I que les élèves doivent valider pour l'entrée au collège.

Chavannes : pas d'activités sur les tablettes pour les élèves car en attente de formation.

Marsaz : Utilisation ponctuelle des tablettes numériques. Nous sommes en attente de la formation.

Remerciements :

L'équipe enseignante du RPI remercie :

- les mairies, les agents techniques ainsi que les secrétaires de mairie pour leur réactivité.
- les parents délégués pour leur implication
- les parents pour leur investissement dans la passation des agréments et pour leur accompagnement lors des sorties
- l'association des parents d'élèves « La Marelle » pour ses actions, son dynamisme qui contribuent au financement de certaines activités scolaires.
- les bénévoles des bibliothèques municipales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Présidente

Isabelle Charrin

Directrice de l'école de Marsaz

Secrétaire de séance

Lydie Jeune

Professeur des écoles adjointe